THE NEW BRUNSWICK COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS | LE COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

A CHAPTER OF THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA
UN CHAPITRE DU COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

MINUTES

Assemblée annuelle des membres du CMFNB

Date: Le vendredi 5 juin 2020, 1 pm

Points à l'ordre du jour	Points de discussion
1 – Rappel à l'ordre:	Réunion ouverte par le président, Dr Darren Martin à 13h00 D. Martin a reconnu la terre sur lequel cette réunion s'est tenue avec une reconnaissance territoriale. Il a ensuite souhaité la bienvenue à tous les participants et a établi des règles pour la gestion de cette réunion virtuelle, notamment pour lever / baisser la main, voter et utiliser la traduction simultanée. Ces directives ont été pratiquées avec les membres. Enfin, D. Martin a remercié les anciens présidents du CMFNB pour leur leadership et a souligné la présence de Dre Shirley Schipper, Dre Francine Lemire, Lissa Manganaro et Heather Mullen, toutes du Collège des médecins de famille du Canada. Il a également souligné la présence de Louise Blanchard, de Grant Thornton, Natalie Wilson et Jeff Stafland, nos interprètes, ainsi que la nouvelle adjointe administrative exécutive du chapitre du Nouveau-Brunswick, Dominique Gagnon.
2 – Quorum	Le quorum, composé de 20 membres, a été confirmé par Dre Karine Boulay à 13h07.
3 – Déclaration de tout conflit d'intérêts	D. Martin a déclaré qu'il n'y avait pas de conflit d'intérêts concernant les panélistes de la réunion
4 – Approbation de l'ordre du jour	D. Martin mentionne un léger changement à l'ordre du jour, déplaçant le Forum des membres après le rapport du CMFC, et l'installation du président après la remise des prix 2020, afin d'accommoder les représentants nationaux. Il a également corrigé une référence antérieure aux état financier comme étant « vérifiée », qui était incorrecte. D. Martin demande aux membres s'il y a des amendements à l'ordre du jour modifié. N'en entendant et n'en voyant aucune, il a ensuite proposé la motion suivante: Approuver l'ordre du jour modifié tel que présenté. La motion a été est proposée par Dre Melissa McQuaid et appuyée par Dre Amélie Thériault. La motion a été approuvée par les membres avec la fonction de vote.
5 - Approbation du procès-verbal de la précédente assemblée annuelle des membres	D. Martin a demandé si tout le monde avait reçu le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de 2019 et si quelqu'un souhaitait y apporter des modifications ou poser des questions. N'entendant ou ne voyant aucun commentaire ou question, D. Martin a proposé le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres de 2019 tel quel. La motion a été proposée par Dre Julie-Ève Arseneau et appuyée par Dr Jean-Pierre Arseneault. La motion a été approuvée par les membres avec la fonction de vote.
6 – Report of the Honorary Treasurer/ presentation of	Dr Martin a invité Dre Katelyn Stymiest, trésorière honoraire, et Louise Blanchard, CPA et directrice principale chez Grant Thornton, à nous présenter les états financiers non vérifiés se terminant le 31 décembre 2019.

financial statements	L. Blanchard mentioned that the financial documents were available of the NBCFP website. She also mentioned that the 2019 Financial Statements graphics presented where condensed to fit the slides. For examples, Salaries, Benefits, Honorarium and professional Fees are presented as one expense in the graphics, but the financial statement presents them individually. Highlights of the statements includes: L. Blanchard mentionne que les documents financiers sont disponibles sur le site Web du CMFNB. Elle a également mentionné que les graphiques des états financiers 2019 présentés étaient condensés pour s'adapter aux diapositives. Par exemple, les salaires, les avantages, les honoraires et les honoraires professionnels sont présentés comme une seule dépense dans les graphiques, mais l'état financier les présente individuellement. Les points saillants des états financiers comprennent: • Revenue: Augmentation totale d'environ 20 000$ ○ Cotisation des membres: Légère diminution ○ Transfert du national: Légère augmentation ○ Mainpro+: Diminution ○ FMC: Consistant, mais va probablement changer dans le prochain exercice financier, tout dépendant du déroulement de la conférence et des processus en ligne ○ Revenue d'intérêt: 2000$ relative à l'investissement FIT détenu par le CMFNB ○ Un petit élément qui a contribué à l'augmentation des revenus (indiqué dans le rapport comme produit d'assurances): relatif à une réclamation d'assurances d'il y a 3 ans • Dépense: Diminution globale ○ Prix et subvention: Diminution ○ Divers: Diminution ○ Fourniture de bureau: Diminution ○ Dépenses liées aux reunions et dépenses du conseil: Diminution • Revenue net pour 2019: 45 222$ ○ Résultat net: 51 000$ (2019), 29 000$ (2018) ○ Revenu net cumulé depuis le début: 331 534$ ○ Avec le revenu de cette année: Surplus de 383 539$ ○ Actif de 370 000$ L. Blanchard a déclaré qu'un rapport de mission d'examen a été effectuée sur les états financiers non audités et a invité les membres à poser leurs questions sur la plateforme de clavardage. N'entendant ou ne voyant aucune question, K. Stymiest a pris le relais pour le point suivant de l'ordre du jour.
7 –Approbation des états	K. Stymiest propose la motion suivante:

financiers non-audités 2019	Que les états financiers non audités pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 soient approuvés tels que présentés. La motion est proposée par Dre Katelyn Stymiest et appuyée par Dre Melissa McQuaid. La motion a été votée et approuvée par les membres.
8 – Approbation de Grant Thornton comme auditeur pour 2020	K. Stymiest propose la motion suivante: Que Grant Thornton soit nommé auditeur du NBCFP pour l'exercice 2020/2021. La motion est proposée par Dre Katelyn Stymiest, appuyé par Dr Theriault (?). La motion a été votée et approuvée par les membres.
9 – Rapport du président, NBCFP pour 2019-2020	D. Martin a commencé par mentionner le travail extraordinaire et la polyvalence des médecins de famille pendant cette pandémie. Il a évoqué une enquête du CMFC indiquant qu'un médecin de famille sur quatre avait changé son environnement de travail du au COVID-19. La pandémie a prouvé qu'ils peuvent s'adapter rapidement et fournir des soins de qualité à leur patient, et que le système de santé ne fonctionne pas sans l'appui des médecins de famille. Il a également mentionné l'embauche de la nouvelle AAE, Dominique Gagnon, qui a débuté le 1er juin, et Heather Mullen, analyste des politiques de santé, pour nous aider à bâtir des relations solides avec le gouvernement et les partenaires. D. Martin est également fier de la modernisation du CMFNB. Il mentionne que l'objectif est d'adapter notre bureau et notre conseil d'administration afin qu'ils deviennent plus efficaces, sans augmenter les frais d'adhésion. Au cours de son mandat, D. Martin a défendu l'intérêt des médecins de famille sur plusieurs sujets, tels que: la valeur des médecins de famille; la journée du médecin de famille (19 mai); la protection de la terminologie de la médecine familiale; l'importance du centre de médecine familiale et du quartier médical des patients; l'accès des patients aux services de santé mentale et à l'assurance nationale médicaments; les numéros de facturation; et la nécessité d'un modèle de rémunération alternatif. Plus récemment, le conseil d'administration du CMFNB a fait entendre sa voix en faveur des médecins de famille pendant la pandémie du COVID-19 et que votre médecin de famille est là pour vous, même virtuellement. Outre la défense des intérêts des médecins de famille, D. Martin a également mentionné de nombreux projets qui ont eu lieu au cours de la dernière année, tels que: une présence accrue sur les médias sociaux; CMF gratuit qui comprenait un conférencier canadien renommé et un atelier novateur (annulé dû à la COVID-19); et la prochaine campagne « Notre spécialité c'est vous » pour souligner que les médecins de famille sont spécialement formés pour évaluer l'ensemble de votre état de santé. Pour compenser le CMF annulé, D. Martin mentionne que le conseil des directeurs travaille avec les autres provinces de l'Atlantique pour maximiser une subvention de 30 000$ reçue du CMFC pour le développement professionnel continu dirigé par les chapitres.

	En ce qui concerne les initiatives des comités, le comité FFYFP/CPAPa continué d'être un chef de file au Canada pour le site Web de transition vers la pratique. Nous avons également participé activement à l'initiative provinciale « Choisir avec soin » et avons un rôle important dans le groupe de travail sur les soins primaires. Leur objectif est d'établir de meilleures pratiques et stratégies pour accroître l'accès aux soins primaires. En ce qui concerne la gouvernance du conseil d'administration, le conseil a introduit les « mises à jour du NBCFP » ainsi qu'une évaluation du conseil d'administration afin que les administrateurs puissent être tenus responsables de leurs actions et devoir. De plus, le point « Dans l'actualité » fut ajouté aux ordres du jour pour assurer que le conseil d'administration est proactif face à ce qui se passe dans leurs communautés. Enfin, des « messages clés » sont maintenant disponibles sur le site Web afin que les membres soient informés des activités du conseil. Afin d'assurer l'utilisation responsable des fonds des membres, le conseil d'administration a mis en place une politique fiscale et une politique de remboursement plus robuste et transparente, en plus d'introduire une politique de remplacement des frais généraux pour être plus compétitif avec d'autres organisations provinciales en ce qui concerne le recrutement au sein du conseil. Cette politique permettra également de rembourser les frais de remplacement des frais généraux encourus par les membres du conseil lorsqu'ils sont absents pour s'acquitter de leurs fonctions officielles. Aujourd'hui, nous déployons le nouveau « projet de composition du conseil d'administration ». D. Martin a ensuite pris un moment pour remercier les personnes qui l'ont aidé au cours des derniers mois. Tout d'abord, L. Manganaro et H. Mullen pour leur aide à la gestion du CMFNB et à la préparation de cette AAM. Il a ensuite remercié le conseil d'administration pour son travail dans le but d'améliorer de la profession de médecin de famille. Il a remercié la présidente sortante, M. McQuaid, pour son dévouement envers le CMFNB, car elle quittera ses fonctions après avoir siégé au conseil pendant plus de 10 ans. D. Martin a ensuite exprimé sa gratitude aux membres du CMFNB pour leur énergie et les sacrifices consentis pour le bien-être de leurs patients. Il a ensuite félicité G. Lavoie pour son nouveau rôle de président et lui a souhaité plein succès ainsi qu'au nouveau conseil d'administration. Il a remercié les participants pour leur temps et leur attention et a terminé avec une partie d'une citation empruntée: Les changements ne viendront pas si nous attendons une autre personne ou un autre moment. Il a encouragé les participants à être des leaders dans leur communauté et aider à améliorer des vies. D. Martin a demandé s'il y avait des questions ou commentaires concernant son rapport. En voyant ou en n'entendant personne, la réunion a continué.
10 – Rapport du CMFC	D. Martin a invité Dre Shirley Schipper, présidente, et Dre Francine Lemire, directrice générale et chef de la direction du Collège des médecins de famille du Canada à prendre la parole et présenter leur rapport.

	F. Lemire a remercié D. Martin et tous ceux qui ont participé virtuellement à cette assemblée des membres. Elle a commencé par exprimer à quel point elle était impressionnée par le « bilinguisme discret » qui a toujours sa place dans les réunions du CMFNB et la façon dont le chapitre est capable de le mettre en œuvre. De la même manière que le chapitre du Nouveau-Brunswick, le CMFC a pu pivoter et s'ajuster très rapidement en réponse à la pandémie de la COVID-19. Ils sont passés à un mode de travail virtuel complet, ont assuré la continuité des activités, continuent de le faire et le feront dans un avenir prévisible. Le CMFC a également élevé la cadence de ses activités pour mieux accompagner ses membres dans ces moments extraordinaires. Par exemple, des webinaires sont offerts tous les jeudis à l'heure du déjeuner et couvrent des sujets cliniques et de gestion de la pratique, ainsi que des sujets liés au COVID-19. Le CMFC a également créé un groupe de discussion sur sa « plateforme de communauté de pratique » appelé « TimeRight ». Tous les membres peuvent y accéder et participer à de multiples discussions, y compris des discussions utiles sur la COVID-19. Le CMFC a intensifié ses activités de revendication. En ce qui concerne le soutien dont les médecins de famille ont besoin à l'ère du COVID-19, le CMFC le fait avec une loupe de la médecine familiale. Ils ont collaboré avec d'autres organisations là où et quand cela était approprié, notamment le Forum médical canadien, qui regroupe toutes les organisations médicales au Canada dans la défense des intérêts, en particulier autour de l'EPP et la promotion de la prime de risque pour notre résident, et avec l'Association médicale canadienne pour la prime de risque pour tous les travailleurs de première ligne. Ces exemples démontrent que le CMFC est raisonnablement bien, assure la continuité des activités et poursuive sa mission, tout en changeant avec le temps. D'un point de vue opérationnel, le CMFC a eu plusieurs problèmes avec sa plateforme de renouvellement d'adhésion et sa base de données des membres, les forçant à créer un « contournement » pour faciliter le renouvellement. Elle espère que les participants renouvelleront rapidement leur adhésion et qu'ils seront satisfaits des changements apportés. Elle rappelle également aux participants que le CMFC est passé d'un système à date unique pour le renouvellement de l'adhésion, soit le 1er juillet. F. Lemire précise que le CMFC est très conscient des difficultés auxquelles font face les médecins de famille en cette période difficile, mais il est plus important que jamais que les membres soutiennent leur foyer professionnel, car l'avenir de la médecine familiale va changer par rapport au COVID -19. Le CMFC travaille avec son conseil d'administration et la haute direction, ainsi qu'avec d'autres groupes comme l'Association médicale canadienne, pour réfléchir à l'avenir de la médecine familiale et de la médecine familiale de demain. F. Lemire a souligné que le CMFC était ravi d'un don de la Fondation de l'Association médicale canadienne. Le don permettra au CMFC d'offrir des subventions pour tenter de capter l'innovation et l'impact sur la pratique familiale à l'ère du COVID-19. Cette pandémie a été une situation terrible pour notre société et le CMFC est conscients de l'innovation en cours dans la médecine familiale qui saura avoir un impact positif sur la population qui est prise en charge.

	Selon F. Lemire, maintenant et à l'avenir, la proactivité sera le mot d'ordre. Les pratiques qui sont mieux en mesure de savoir de qui ils s'occupent et qui peuvent rejoindre de manière proactive leurs patients les plus vulnérables, seront plus en mesure de répondre aux besoins de leurs patients. Quand on pense à ces deux futurs: la proactivité sera plus importante. Elle a ensuite félicité tous les récipiendaires des prix et a mentionné à quel point elle était impressionnée par la façon novatrice dont le CMFNB a abordé son AAM cette année. Elle a ensuite félicité Darren pour ses efforts en tant que président et a hâte de travailler avec Dr Lavoie. Elle a ensuite demandé à S. Schipper de prendre la parole. S. Schipper a remercié F. Lemire pour son rapport et le CMFNB pour l'invitation à participer à cet événement virtuel. Elle a mentionné une année extraordinaire et étrange à cause du COVID-19 et aurait souhaité avoir la chance de nous rencontrer en personne. À la suite des événements survenus après la mort de George Floyd aux États-Unis, S. Schipper a souligné la déclaration antiraciste signée par le CMFC, qui fut partagée sur le site Web, Twitter et Facebook. La déclaration mentionne que nous ne sommes pas sans racisme au Canada et qu'il a un impact systémique sur nos patients les plus vulnérable. Elle a ensuite déclaré que les webinaires avaient été capturés en ligne et pouvaient être consultés si les participants n'ont pas pu y assister. S. Schipper a fait l'un des webinaires avec Dre Katherine Stringer (Chef du secteur de médecine familiale à Dalhousie), Dre Nadia Alam (ancienne présidente de l'Association médicale de l'Ontario) et Jeff Sisler du CMFC, avec plus de 900 personnes qui ont écoutés en direct. Cela montre la valeur de notre adhésion et de nos façons innovantes de faire les choses. Elle a également fait écho aux commentaires de F. Lemire sur la nature francophone des médecins du Nouveau-Brunswick et de leur fonctionnement. Elle a mentionné à quel point les pratiques sont complètes et combien de travail est effectué dans différents contextes. Elle a remercié les médecins de famille du Nouveau-Brunswick pour ce qu'ils font, non seulement pendant le COVID-19, mais en s'adaptant si rapidement et en changeant aux besoins de la communauté et de leurs collègues. Elle a terminé en remerciant D. Martin pour tout le travail qu'il a accompli en tant que président et avant avec le collège national. D. Martin a remercié F. Lemire et S. Schipper et a demandé aux participants s'il y avait des questions pour elles. En n'entendant et n'en voyant aucun, nous avons avancé sur l'ordre du jour.
11 – Présentation de la liste des officiers pour 2020-2021	D. Martin a déclaré qu'en tant qu'organisation professionnelle à but non lucratif, il est du devoir du CMFNB d'assurer un haut niveau de gouvernance et d'intendance dans l'intérêt de ses membres. Le fait de d'outiller les comités de compétences, de l'expérience et des talents appropriés est l'un des moyens d'atteindre cet objectif. Les membres suivants ont manifesté leur intérêt et leur nomination a été confirmée par le comité exécutif. Ils ont été présentés sur l'écran partagé via Zoom pour le vote. • Président – Dr. Ghislain Lavoie

	• Président élu – Élu in 2021 • Président sortant – Dr. Darren Martin • Secrétaire-Trésorière – Dre Karine Boulay • Membre éloigné – Dre Natalie Cauchon • Membre éloigné – Dre Amélie Theriault • Membre éloigné – 2 vacancies • DPC – Vacant • CPAP (FFYP) – Dre Roxanne Pelletier • Santé et bien-êtte – Vacant • Valeur des membres – Dr. Darren Martin • Amélioration de la qualité - Vacant • Université de Sherbrooke – Dre Lise Babin (Faculté); Postes vacants (postes de résident & d'étudiants) • Université Dalhousie– Dre Sasha Sealy (Faculté); Postes vacants (postes de résident & d'étudiants) • Memorial – Faculté (TBD); Vacant (Étudiant) D. Martin a proposé la motion suivante: Que le conseil d'administration du CMFNB 2020-2021 soit approuvé tel que présenté. La motion a été proposée par Dre Jennifer Hall et appuyée par Dre Melissa McQuaid. La motion a été votée et approuvée par les membres. D. Martin remercie les nouveaux membres du conseil d'administration du CMFNB pour leur service à leur communauté.
12 – Forum des membres	D. Martin a invité les participants à rejoindre le forum des membres en allumant leur caméra vidéo. Il a ensuite invité ceux qui avaient d'autres questions ou commentaires à communiquer avec le Conseil par courriel au nbcfp@nbcfp.ca. Il a également profité de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont assisté à cette toute première AAM virtuelle.
13 – Prix 2020	D. Martin a ensuite annoncé les gagnants des prix du CMFNB 2020. Il a mentionné que le conseil avait l'intention d'organiser un événement plus formel en 2021 et a ensuite demandé à G. Lavoie et K. Boulay de l'aider à la présentation. Les lauréats des prix du CMFNB 2020 sont: Médecin de famille de l'année: Dre Jennifer Russell de Fredericton, Nouveau-Brunswick. Dre Russell a été récompensée cette année pour son travail impressionnant en tant que médecin hygiéniste en chef et a virtuellement adressé les participants de l'AAM de l'importance d'une bonne santé mentale et de soins personnels, en particulier pendant cette pandémie. Prix d'excellence: Tous les médecins de famille du Nouveau-Brunswick. Pour leur dévouement constant envers leur patient et leur communauté pendant cette pandémie sans précédent, le prix a été remis à tous les médecins de famille du Nouveau-Brunswick. Un certificat de reconnaissance

	sera envoyé par e-Blast à tous les membres afin qu'ils puissent l'imprimer et l'afficher dans leur environnement de travail. Prix des cinq premières années en médecine familiale: Dre Janice Townson de Saint-John, Nouveau-Brunswick Professeur de l'année en médecine familiale: Dre Sarah Caines de Rothesay, Nouveau-Brunswick. Prix du leadership des résidents en médecine familiale: Dre Lindsay Lovely de New Maryland, Nouveau-Brunswick. Prix Dr Sharon Northrop: Dre Carole Clavette d'Edmundston, Nouveau-Brunswick. Prix de médecine familiale exceptionnelle du foyer médical du patient: La clinique médicale de Moncton à Moncton, au Nouveau-Brunswick. La bourse Clinic Ourson: Hampton Family Medicine à Hampton, Nouveau-Brunswick D. Martin a terminé cette note en félicitant chaque récipiendaire pour leurs prix.
14 – Installation du président 2020-2022	Lors de sa dernière fonction officielle en tant que président, D. Martin a transmis le pouvoir au Dr Ghislain Lavoie et a donné une brève biographie, mentionnant qu'il était né à Moncton et avait grandi à Fredericton, a obtenu son diplôme de l'Université de Montréal en 2012 et de l'Université de Sherbrooke en 2014. Il est médecin de famille à l'UMF du Grand Moncton, chef de la division locale de médecine familiale au CHUGLD et chef du département de médecine familiale de la zone B1, en plus d'être directeur médical au Faubourg du Mascaret et Professeur de clinique à l'Université de Sherbrook. D. Martin a ensuite invité S. Schipper à diriger la cérémonie officielle d'installation de notre nouveau président. Schipper a ensuite prit parole et a déclaré ce qui suit: « C'est un privilège de diriger la cérémonie officielle d'installation du membre du collège que vous avez choisi comme président du CMFNB. Dr Ghislain Lavoie, avec l'acceptation de ce bureau, vous devenez le chef et le porte-parole du chapitre du Nouveau-Brunswick du CMFC. En vertu du pouvoir d'autorité qui m'est dévolu en tant que présidente du CMFC, je vous donne maintenant l'insigne officiel du bureau du président du chapitre du Nouveau-Brunswick. Toutes nos felicitations. » G. Lavoie a d'abord remercié D. Martin et S. Schipper. Il a ensuite reconnu le terrain sur lequel cette réunion s'est tenue et a mentionné l'importance de cette pratique dans ce climat actuel. Par la suite, G. Lavoie a défini le rôle d'un leader et a exprimé sa fierté de représenter ses collègues et non de détenir des titres. Une fois de plus, il a remercié D. Martin pour le travail qu'il a accompli au cours de sa présidence et a remercié tous les médecins de famille et le personnel de soutien antérieurs, actuels et futurs qu'il a rencontrés au cours de ses 8 dernières années en tant que membre du collège. G. Lavoie a ensuite mentionné à quel point il était impressionné par la

	capacité des médecins de famille à pivoter et à fonctionner dans un domaine essentiel et important pendant cette pandémie. G. Lavoie a mentionné quelques objectifs, d'abord la lutte contre le racisme systémique, faisant écho à la fois à la situation du Dr Jean-Robert Ngola et au traitement des Premières Nations. Il a également mentionné qu'en tant que médecins de famille, ils sont restés silencieux pendant trop longtemps. Les médecins de famille méritent d'avoir leur mot à dire aux tables auxquelles iils ne sont pas encore invités. Il a ensuite remercié sa famille pour son soutien et a appelé les médecins de famille à agir pour faire de leur mieux pour toutes les familles du Nouveau-Brunswick.
15 – Ajournement	La réunion a été ajournée à 14 h 32 par le nouveau président, Dr Ghislain Lavoie.